

Communiqué de presse

Zollikofen, le 28 octobre 2021 MIGE/eka

Modifications du règlement d'expositions de la CTEBS

Dorénavant, les pis enduits d'huile, de pommade ou de crème ne seront plus autorisés en Suisse, tel en a décidé le comité de la Communauté de Travail des Eleveurs Bovins Suisses CTEBS le 21 octobre dernier.

La CTEBS a décidé de prendre des mesures strictes afin d'assurer la qualité du lait produit lors des expositions de vaches laitières. Ainsi, dès le 1^{er} décembre prochain, elle interdit la participation à un classement ou à une exposition avec des pis enduits d'huile, de pommade ou de crème.

Cette mesure, outre le fait de corriger une image parfois mal perçue, est avant tout destinée à assurer que le lait produit dans les expositions soit indemne de résidus d'huile minérale, comme l'avait notamment mis en lumière un vétérinaire cantonal. Afin de mettre tous les atouts de son côté, la CTEBS a également précisé que les comités d'organisation et les exposants sont responsables de la propreté et du bon déroulement de la traite.

La CTEBS met tout en œuvre pour assurer l'avenir des expositions de vaches laitières, qui représentent une vitrine incontournable pour démontrer les progrès de l'élevage et de la sélection animale, mais également un lieu d'échange et de rencontres particulièrement important.

Communauté de travail des éleveurs bovins suisses CTEBS

Matthias Schelling, Président du comité de direction
031 910 61 11

Michel Geinoz, Comité de direction, Commission du règlement d'expositions
026 305 59 00

Lucas Casanova, Comité de direction
041 729 33 11